



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

# **FONDS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS (LNE) (1970-2000)**

## **Répertoire numérique détaillé**

établi par Tristan PRIEUR, Hervé GUYONNET et Antoine LAVAL

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières  
Savigny-le-Temple

2022

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002).

## Sommaire

Conseil d'Administration.....	<a href="#"><u>20</u></a>
Pouvoirs aux Conseils d'Administration et aux Comités Financiers.....	<a href="#"><u>25</u></a>
Comités Financiers.....	<a href="#"><u>25</u></a>
Conseil de Direction, Comité de Direction, Comité de Laboratoire et colloque des chefs de départements.....	<a href="#"><u>27</u></a>
Comité Exécutif.....	<a href="#"><u>28</u></a>
Directives, notes de services, notes d'organisation et décisions.....	<a href="#"><u>28</u></a>
Chrono départ du Directeur général.....	<a href="#"><u>29</u></a>

**Référence**

B-0081636/1 – B-0081746/2

**Niveau de description**

Fonds

**Intitulé**

Fonds de la Direction générale du Laboratoire National d'Essais (LNE) (1970-2000)

**Dates extrêmes**

1970-2000

**Noms des principaux producteurs**

Laboratoire National d'Essais

**Importance matérielle**

14 ml (218 articles)

**Langue des documents**

Français

Anglais

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Service des archives économiques et financières

**Localisation physique**

Savigny-le-Temple (77)

**Conditions d'accès**

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

**Conditions d'utilisation**

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

**Modalités d'entrée**

Versement du 11 octobre 2022 portant la référence PH 366/22.

**Historique du producteur**

**1. Histoire du LNE**

**1.1 Le Laboratoire d'Essais du CNAM (1901–1978)**

Pour pallier à l'absence d'un laboratoire public capable d'apporter un soutien scientifique et technique, la loi du 9 juillet 1901 crée le laboratoire d'essais mécaniques, physiques, chimiques et de machines au sein du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), réformé en 1900.

Dès son implantation au CNAM, le Laboratoire accroît ses capacités et développe ses compétences dans les essais et les contrôles légaux d'instruments de mesure. En 1904, le Laboratoire se voit attribuer la vérification des alcoomètres et des densimètres employés dans

les distilleries. Pendant la Première Guerre mondiale, il participe à l'effort de guerre. L'activité du laboratoire connaît de nombreuses difficultés pendant l'entre-deux guerres, alors qu'il a, pour nouvelle mission, la vérification des thermomètres médicaux, rendue obligatoire en France par la loi du 14 août 1918. Le 11 août 1936, la section des étalons nationaux du système métrique créé quatre ans auparavant au CNAM est rattachée au Laboratoire.

Pendant les Trente Glorieuses (1945-1975), le Laboratoire répond à de nouvelles demandes de la société, comme par exemple l'évaluation de la pollution atmosphérique. Afin de remédier au manque d'espace, la construction d'un nouveau bâtiment débute dès 1942 dans le XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris, rue Gaston Boissier. En 1955, le Laboratoire emménage dans le bâtiment qui deviendra son nouveau siège social. Il est finalement achevé en 1962, cependant les activités du Laboratoire sont dispersées sur deux autres sites franciliens.

A partir des années 1960, le Laboratoire d'Essais traverse une crise institutionnelle : son rôle au sein du CNAM demeure mal défini dès le changement de tutelle du Conservatoire en 1920, rattaché au ministère de l'Instruction publique (ministère de l'Éducation nationale à partir des années 1930). Ainsi, le laboratoire dispense des prestations d'étalonnages et d'essais techniques pour le contrôle légal des instruments de mesure et les besoins des industriels, alors que son établissement de tutelle a pour principales missions la recherche scientifique et l'enseignement. Par ailleurs, ces prestations d'essais peuvent prendre la forme d'études en Recherche et Développement. Cette situation entrave le développement des activités techniques du Laboratoire.

En outre, dès 1954, le Laboratoire d'Essais est souvent désigné comme « Laboratoire National d'Essais », l'adjectif « national » se référant au CNAM. Le sigle « LNE » apparaît alors dans la rédaction de ses documents officiels.

En 1964, un rapport rendu au Conseil d'Administration du CNAM soulève les difficultés rencontrées par le LNE et appelle à une profonde réorganisation, non seulement de celui-ci, mais également de la métrologie française dans son ensemble. En 1968 est créé l'Institut National de Métrologie (INM) au sein du CNAM, au départ prévu comme devant faire partie intégrante du LNE. Cette tentative de regroupement des activités de recherche scientifique et des prestations techniques finit par échouer : en 1973, le LNE et l'INM sont officiellement séparés, les deux établissements demeurant rattachés au CNAM.

Parallèlement, le 28 mai 1969, le Bureau National de la Métrologie (BNM) est créé auprès de la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique (DGRST), dont la mission est d'animer et de coordonner les actions des départements ministérielles dans le domaine de la métrologie. Les activités du BNM visent, notamment, à maintenir et améliorer les étalons nationaux ; animer le réseau des laboratoires nationaux de métrologie (LNM) ; susciter les études et les recherches réalisées par les laboratoires ; promouvoir la métrologie sur le territoire national et représenter la France à l'international. En 1975, le LNE est désigné par le BNM comme l'un des cinq laboratoires primaires détenteurs des étalons nationaux, avec l'INM, le Laboratoire Central des Industries Électriques (LCIE), le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et l'Observatoire de Paris.

## **1.2 Le Laboratoire National d'Essais (1978 – 2004)**

Pendant les années 1970, la réflexion sur la réorganisation du Laboratoire d'Essais amène le CNAM à envisager son autonomisation. Le ministère de l'Industrie porte alors un

intérêt croissant pour la tutelle du Laboratoire, tandis que le ministère de l'Éducation nationale s'intéresse à celle de l'INM.

La loi n° 78-22 du 10 janvier 1978 relative à la protection et à l'information des consommateurs, aussi appelée loi Scrivener, aboutit finalement à l'indépendance du Laboratoire : la loi lui confère le statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). Placé sous la tutelle du ministère de l'Industrie, le Laboratoire devient officiellement le Laboratoire National d'Essais (LNE).

De 1978 à 2004, le LNE confirme sa présence et ses actions sur le territoire national : il développe de nouvelles activités d'essais, notamment dans le domaine de la sécurité incendie, ainsi que ces prestations de certification. Selon les domaines, le LNE est alors organisme certificateur, comme dans le domaine des emballages avec le Centre Technique de l'Emballage et Conditionnement (CETEC), ou mandaté par un organisme tiers, comme l'AFNOR. Par ailleurs, le Laboratoire participe à l'élaboration de normes et règlements relevant de ces domaines d'expertises, dans le cadre de son assistance technique aux pouvoirs publics.

Le développement de ces nouvelles activités entraîne une modernisation importante de ses équipements d'essais. De plus, la multiplicité des sites du LNE pose problème : en 1985, le Laboratoire en compte 6 à Paris 15e, Paris 13e, Colombes, Orsay, Fontenay-aux-Roses, et Trappes (1ère implantation en 1979). Pour rationaliser son fonctionnement et remédier au manque d'espace, le LNE choisit de développer d'avantage son implantation à Trappes, située dans la zone d'activité de Trappes-Élancourt dans les Yvelines. Les premiers travaux débutent en 1985 et visent en priorité le transfert des activités d'essais du site de Paris. Le site se développera jusqu'en 2006 et devient son principal centre d'activités opérationnelles.

Entre-temps, quatre délégations régionales du LNE sont créées : à Douai en 1986, à Nîmes en 1988, à Strasbourg en 1991 et à Poitiers en 1992. Une antenne est installée à Moirans-en-Montagne dans le Jura en 1991. Spécialisée dans le domaine de la sécurité des jouets, elle ne survivra que jusqu'en 1999.

### **1.3 Le Laboratoire National de métrologie et d'Essais (depuis 2005)**

Suite au rachat du Laboratoire Central des Industries Électriques (LCIE) par le Bureau Veritas en 2001, le LNE acquiert les prestations d'étalonnage et de métrologie fondamentale en électricité réalisées auparavant par le LCIE. Le LNE gère alors l'équivalent de la moitié des activités métrologiques françaises. Par ailleurs, la dissolution du BNM en 2004 entraîne le transfert de ses activités au LNE en janvier 2005. Le LNE devient alors le pilote de la recherche française en métrologie et est renommé « Laboratoire National de métrologie et d'Essais ». Le laboratoire se rapproche à nouveau du CNAM en 2008 et forme avec celui-ci le Laboratoire Commun de Métrologie (LCM).

La croissance de ses activités de certification au niveau national s'accompagne, en parallèle, d'un développement au niveau mondial, avec la signature de partenariat avec des organismes étrangers et des implantations de filiales. En Asie, en janvier 2001, Le LNE ouvre une joint-venture LNE ASIA à Hong-Kong, puis d'une deuxième antenne à Shanghai en 2006, afin de se rapprocher des sites de production des produits destinés au marché européen. Après le retrait de l'antenne à Shanghai, le LNE s'associe, en 2020, avec le Laboratoire Pourquery basé à Hong-Kong en créant la joint-venture LNE-LP Asia.

Dans le domaine des dispositifs médicaux, est créée la filiale G-MED NA à Washington DC, en juillet 2005. Afin de pérenniser le développement de cette activité, le LNE filialise son

pôle certification G-MED en une SAS, le GMED, en août 2018. Suite au Brexit, la filiale LNE-GMED UK est formée au Royaume-Uni en 2021.

## **2. Gouvernance et organisation administrative du LNE de 1970 à 1999**

### **2.1 Rôle et missions du Directeur général**

Le poste de Directeur existe dès la création du Laboratoire en 1901. Il est nommé par décret ministériel. Jusqu'à 1978, le Directeur du LNE rend compte auprès du conseil d'administration du CNAM.

Suite à la création de l'EPIC, le décret interministériel n°78-280 du 10 mars 1978 relatif à l'organisation du LNE précise le rôle et les attributions du Directeur général :

- «- Il représente l'établissement dans tous les actes de la vie civile.
- Il prépare les réunions du conseil d'administration, met en œuvre ses décisions et lui rend compte de l'exécution de ces décisions.
- Il exerce la direction des services du laboratoire et a, à ce titre, autorité sur le personnel.

Dans le cadre des règles définies par le conseil d'administration, il a notamment qualité pour :

- Liquider et ordonnancer les recettes et les dépenses ;
- Déterminer l'emploi des fonds disponibles et le placement des réserves et procéder aux acquisitions, aliénations et transferts de valeurs ;
- Décider les prises et cessions à bail de biens immobiliers lorsque la durée du bail n'est pas supérieure à trois ans ;
- Approuver les marchés de travaux et de fournitures dans les limites fixées par le conseil d'administration et passer au nom de l'établissement, tous actes, contrats et marchés ;
- Prendre toutes mesures conservatoires et exercer toutes actions en justice ;
- Engager, gérer et licencier les agents de l'établissement.
- Le Directeur général peut déléguer sa signature. »

De 1970 à 2005, les Directeurs généraux du LNE furent les suivants :

- Laurent CITTI du 16 janvier 1970 à juin 1974 ;
- Guy PIEUCHARD du 5 août 1974 au 23 février 1976 ;
- Jacques CLAVIER d'avril 1976 au 31 décembre 1980 ;
- Alan BRYDEN du 1er janvier 1981 au 30 septembre 1999 ;
- Marc MORTUREUX du 1er octobre 1999 à décembre 2005.

### **2.2 Organisation des services administratifs**

En 1978, l'administration du LNE est gérée par trois principales entités :

- Le **Directeur général (DG)** ;
- Le **Secrétariat général (SG)**, en charge des affaires administratives ;
- La **Direction des Essais (DE)**, en charge des ressources techniques et des services d'appui pour les départements opérationnels.

Le Directeur général est assisté par plusieurs chargés de missions.

Le Secrétariat général assure, notamment, le secrétariat du Conseil d'Administration du LNE. Le SG comprend alors :

- un service du personnel (SP) ;
- un service financier et comptabilité ;
- un service des moyens généraux (SMG) ;
- un service intérieur, dédié à la médecine du travail et à la gestion de la bibliothèque.

**Les réorganisations successives du LNE de 1978 à 1999**, en partie liées au développement de ses activités, voient la création de nouveaux services et directions en charge des affaires administratives et techniques, certains reprenant, progressivement, une grande partie des missions attribuées initialement au Secrétariat général.

**En 1979** est créé un poste d'**agent comptable** qui est également **Directeur des services financiers et comptables (DSFC)**. Il reprend les activités du SG relatives aux gestions comptable, financière et économique.

La même année, le **SG** est réorganisé avec :

- un service en charge des relations extérieures ;
- un service en charge des affaires juridiques ;
- le SMG ;
- le SP.

Au sein de la **DE**, est créé le Service Études et Réalisation (SER), en charge de la maintenance et du développement des équipements d'essais

**En 1980-1981** sont créées au sein de la **DE** :

- un Secrétariat technique (ST)
- un Service Informatique, Électronique et Statistiques (SIES)

**En 1982** est créé le **Service des Relations Extérieures et du Développement (SRED)**, chargé des relations internationales, des relations publiques et de la promotion, ainsi que de l'assistance technique aux exportations. Ses activités étaient auparavant dévolues au SG. Le chef du SRED rend compte au Direction général.

**En 1987-1988** est créé au sein du **SG** un poste de contrôleur de gestion ainsi qu'un service Documentation et Formation. Le SP devient Service des Ressources Humaines (SRH), toujours rattaché au SG.

Au sein de la **DE**, un Service de Gestion de l'activité Technique (SGT) remplace le ST.

**Entre 1990 et 1991**, le LNE est réorganisé avec la création des entités suivantes :

- Une **Direction Finance et Comptabilité (DFC)**, en remplacement du DFSC ;
- Une **Direction Administration et Gestion (DAG)**, auquel est rattaché :
  - Le SG
  - Le SRH
  - Un Service Gestion Contrat et Investissement (SGCI), en charge du contrôle de gestion, des assurances et du suivi financier ; le SGCI reprend les activités du SGT.
- Une **Direction Technique (DT)**, qui remplace la Direction des Essais, composée :
  - du Bureau Qualité Statistique (BQS) ;



- du Service Études et Réalisations d'équipement techniques (SERET), qui remplace le SER ;
- du Service Informatique Bureautique et Électronique (SIBE), qui remplace le SIES ;
- du SMG.

- Une **Direction du Développement et de la Promotion (DDP)**, composée :
  - d'un Service chargé des relations extérieures, du marketing de l'action commerciale et des relations publiques (ex-SRED)
  - du Service Conformité Technique à l'Exportation (SCTE)
  - du Service Promotion – Diffusion des Connaissances (SPDC), avec un service de Documentation rattaché.

- Un **Service Certification (SC)**, dont le responsable rend compte au Directeur général.

En outre, le Directeur général est assisté par un chargé de mission qualité. Ce poste perdura jusqu'en 1999.

**En 1994**, au sein de la DT est créée la Direction Ingénierie et Réalisation des Équipements Informatiques et Techniques (DREIT), suite à la fusion du SERET et du SIBE.

Au sein de la DDP sont créés :

- Une Mission Développement Marketing ;
- Le Service d'Assistance Technique pour l'Internationale (SATI), en remplacement du SCTE.

Le SPDC reprend les activités de relations publiques.

**En 1995**, la **Direction du Développement et de de la Certification (DDC)** remplace la **DDP** en intégrant les missions du Service Certification. La DDC comprend :

- Un Service Certification et Conformité Technique (SCCT), en remplacement du SATI et du SC ;
- Un Service Marketing, Promotion et Action Commerciale (SMPAC) ;
- Un Centre de Formation et de Documentation (CFD).

En 1999, la **Direction des Ressources Techniques (DRT)** remplace la **DT**. La DRT comprend :

- Un Service Ingénierie et Développement (SID) ;
- Un Service Maintenance et Exploitation (SME), en remplacement de la DREIT ;
- Un Service Intérieur (SI), en remplacement du SMG.

Parallèlement, les 4 délégations régionales, créées par le LNE de 1986 à 1992, à Douai, Nîmes, Strasbourg et Poitiers, ont des organisations autonomes, leurs services étant dédiés aux activités opérationnelles.

### 2.3 Organisation des services opérationnels

Jusqu'en 1970, les services et laboratoires du LNE en charge des **prestations techniques (essais et étalonnages)** sont organisées en Sections techniques. Les Sections deviennent ensuite des Départements techniques, organisés par domaines (matériaux de référence, instrumentation, essais chimiques, etc).

De 1978 à 1998, les responsables de Départements rendent compte au Directeur général. Les rapports d'études produits par les Départements techniques sont gérés par la Direction des Essais entre 1978 et 1990 (par son Secrétariat technique en 1980, puis son Service de Gestion de l'activité Technique en 1988). Le SGCI reprend la gestion des rapports d'études dès sa création en 1990.

En 1998, les Départements techniques sont réorganisés en Centres techniques.

Les **prestations de certification** du LNE sont assurées par les Départements techniques dès 1978, ainsi que par le Service Certification (SC) de 1990 à 1995. En 1995, le Service de la Certification et de la Conformité Technique (SCCT) de la DDC reprend les activités de certification du SC.

Par ailleurs, un département commun avec le LCIE est créé en 1979 pour l'évaluation des équipements médico-chirurgicaux : le Groupement des Laboratoires d'Essais pour les Matériels de techniques médicale (GLEM). Le GLEM devient le Groupement pour l'Évaluation des Dispositifs Médicaux (G-MED) en 1993. Il change de statut pour devenir un Groupement d'intérêt économique (GIE) en 1994.

Les **prestations de formation** du LNE sont assurées par les ingénieurs du Laboratoire, travaillant dans les Départements techniques, puis les Centres techniques. À partir de 1987, l'organisation des sessions de formations est centralisée par le Service Documentation Formation (SDF), rattachée au Secrétariat général. Cette activité est reprise en 1990 par le Service Promotion – Diffusion des Connaissances (SPDC) de la DDP, puis en 1995 par le Centre de Formation et de Documentation (CFD) de la DDC.

## 2.4 Organes de décision du LNE

### 2.4.1 Le Conseil d'Administration

Avant le changement de statut du Laboratoire en EPIC, le directeur du LNE siégeait au conseil d'administration du CNAM. Celui-ci statuait sur l'organisation et le fonctionnement du laboratoire, ainsi que sur les instructions d'ordre scientifique et technique réglant ses méthodes et ses opérations. Il délibérait sur :

- les acquisitions de machines et d'appareils,
- les tarifs des prestations d'essais.

Suite à la création de l'EPIC, le **Conseil d'Administration du LNE** est formé pour la première fois le 29 septembre 1979. Il définit la stratégie et le fonctionnement de l'établissement.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est fixé par le décret n°78-280 du 10 mars 1978 relatif au laboratoire national de métrologie et d'essais. Il est modifié en 1984 et 1994.

De 1979 à 1999, le Conseil d'Administration comprend :

- Sept représentants de l'État,
- Sept personnalités qualifiées dans les domaines d'activité du Laboratoire national et d'essais (six en 1984, sept à nouveau en 1994),
- Sept représentants des salariés du LNE (six en 1984, sept à nouveau en 1994).

Les membres du Conseil d'Administration autres que les représentants des salariés sont nommés par décret ministériel. S'ils perdent ou cessent leurs fonctions, ils sont immédiatement remplacés. Le président du Conseil d'Administration et le vice-président, qui le supplée, sont choisis parmi les membres du Conseil.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du président, qui fixe l'ordre du jour, au moins trois fois par an. Le commissaire du Gouvernement, le contrôleur budgétaire (contrôleur d'État à partir de 1984), le Directeur général et l'agent comptable assistent aux séances à titre consultatif.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si au moins la moitié de ses membres sont présents. Si le quorum n'est pas atteint, la séance est reportée à une date ultérieure.

Les délibérations sont prises à la majorité des votes. En cas de partage, la voix du président est décisive. Le président peut appeler à participer aux séances avec voix consultative toute personne dont il juge la présence utile. Les décisions prises lors du Conseil sont appelées résolutions et sont validées par le président. Les délibérations font l'objet de procès-verbaux signés par le président et notifiés aux membres du Conseil, au commissaire du Gouvernement et au contrôleur budgétaire. Le président peut déléguer sa signature.

#### 2.4.2 Le Comité Financier

Le **Comité Financier** est institué au sein du Conseil d'Administration par le décret n°78-280 du 10 mars 1978 (Article 8). Il examine la politique financière de l'établissement, en délivrant un avis sur les comptes et le budget au Conseil d'Administration, sous la forme d'un rapport.

Selon l'arrêté du 1er février 1979 fixant sa composition et ses modalités de fonctionnement, le Comité Financier comprend :

- Le président du Conseil d'Administration, qui préside le Comité
- Le représentant du ministre chargé de l'Industrie
- Le représentant du ministre chargé du Budget
- Le Commissaire du gouvernement
- Le Directeur général du LNE
- Le contrôleur d'État du LNE
- L'agent comptable du LNE

Les membres peuvent se faire représenter en cas d'empêchement. Le Directeur général peut, avec accord du Comité, être assisté de certains de ses collaborateurs.

Le Comité Financier est convoqué par son président. Il doit être réuni avant chaque délibération du Conseil d'Administration, si ce dernier doit délibérer sur les tarifs, les exercices annuels, le budget ou les finances du Laboratoire.

Le Comité Financier peut être convoqué à tout moment par le Commissaire du Gouvernement, le Directeur général ou le contrôleur d'État, pour émettre un avis sur toute question urgente ou importante touchant la situation ou le fonctionnement financier du laboratoire.

En 1999, suite aux changements d'organisations ministérielles et celle du LNE, le Comité Financier comprend :

- Le président du Conseil d'Administration
- Le Commissaire du Gouvernement
- Le représentant de la Direction du Budget du ministère de l'Économie et des Finances
- Le Directeur général du LNE
- Le contrôleur d'État du LNE
- L'agent comptable du LNE

Peuvent également participer :

- Un représentant du ministère de l'Industrie
- Le Chef du Service des Ressources Humaines du LNE
- La Direction des Finances et de la Comptabilité du LNE
- Le Secrétaire général du LNE
- Le Directeur des Ressources Techniques du LNE
- Le contrôleur de gestion du LNE

#### 2.4.3 Le Comité de Direction / Conseil de Direction

Le **Conseil de Direction** est chargé de se prononcer sur la stratégie de l'établissement. Par la décision N°001/77 du 8 janvier 1977 relatif à l'organisation du LNE, la composition des membres du Conseil de Direction est définie comme suit :

- Du Directeur général
- Du Secrétaire Général
- Du Directeur des Essais
- Des Chefs de Département et de Service
- Des Chargés de missions

Le Directeur peut y adjoindre, à titre définitif ou temporaire, toute personne de son choix.

Par la décision N°026/79 du 8 octobre 1979, une nouvelle instance appelée **Comité de Direction** est créée, dans le but d'améliorer la gestion de l'établissement et la circulation de l'information. Il vise en particulier à examiner les sujets d'intérêt général concernant la politique du Laboratoire. Le Comité de Direction se réunit toutes les deux semaines.

La composition du Comité de Direction est la même, au départ, que celle du Conseil de Direction. Par la décision n°04/81 du 16 février 1981, le Comité de Direction comprend :

- le Directeur des Services Financiers et Comptables,
- un Secrétaire du Comité de Direction.

Entre 1979 et 1982, le Conseil de Direction a ponctuellement fonctionné en parallèle du Comité de Direction. Entre 1983 et 1988, seul le Comité de Direction tient séance.

En octobre 1989, le **Conseil de Direction se substitue au Comité de Direction** par la décision n°121 du 25 septembre 1989. Selon cette décision, le nouveau Conseil a pour fonction :

- De permettre à la Direction générale d'informer la hiérarchie sur les orientations définies par le Conseil d'Administration et des dispositions définies par le Conseil d'Administration et des dispositions prises pour leur mise en œuvre, ainsi que, plus généralement, sur toute question intéressant le fonctionnement du Laboratoire, son évolution et celle de ses partenaires extérieurs ;

- D'assurer l'échange d'information entre les membres du Conseil sur les activités externes et internes d'intérêt commun ;
- D'informer la Direction générale de la situation des Départements et services et de signaler, le cas échéant, les difficultés pouvant surgir dans leur fonctionnement et les propositions qu'ils peuvent émettre pour y remédier.

Le Conseil de Direction se réunit tous les deux mois sur convocation du Directeur général, qui décide de sa composition. En cas d'absence, dûment motivée, seuls les membres ayant un adjoint peuvent se faire remplacer par celui-ci.

#### 2.4.4 Le Conseil du Laboratoire / la Réunion de Laboratoire

**Le Conseil du Laboratoire** est créé par la décision n°26 du 8 octobre 1979. Tout comme le Comité de Direction, créé par cette même décision, il a pour vocation d'améliorer la gestion de l'établissement et la circulation de l'information. Il est composé :

- Des chefs de Département et de Service ;
- De leurs adjoints éventuels ;
- Des chefs de Divisions et assimilés ;
- Des chargés de mission et assimilés.

Il se réunit en principe toutes les six semaines, généralement sans ordre du jour. L'objet du Conseil est l'information mutuelle de ses membres, le débat concernant les problèmes d'intérêt commun pour toutes les activités du Laboratoire, l'avis donné à la direction sur ces problèmes.

Par la décision n°04 du 16 février 1981, **la Réunion de Laboratoire se substitue au Conseil du Laboratoire**. Participent à la réunion :

- Des membres de la Direction ;
- Des chefs de Départements et de Services ;
- De leurs adjoints éventuels ;
- Des chefs de Divisions, de Sections et assimilés ;
- Des chargés de mission et assimilés.

La Réunion de Laboratoire se réunit tous les deux mois. Elle a pour objet d'informer les participants et, par leurs intermédiaires, l'ensemble du personnel du Laboratoire sur les activités techniques de l'établissement et les principales orientations politiques. Les réunions sont aussi l'occasion de présenter des exposés sur les résultats d'études confiées au Laboratoire ou sur certaines de ses interventions particulièrement exemplaires.

#### 2.4.5 Le Comité Exécutif (COMEX)

Le Comité Exécutif, aussi nommé COMEX, est créé le 1er octobre 1989 par la décision n°119 du 25 septembre 1989. Selon cette décision, il a pour fonction :

- D'assister le Directeur général dans la conduite de la gestion du Laboratoire, dans le cadre des orientations arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- De définir et d'assurer la mise en œuvre des actions visant à améliorer le fonctionnement du Laboratoire ;

• D'assister le Directeur général dans la préparation des propositions soumises au Conseil d'Administration et aux autorités de tutelle.

Le Comité Exécutif se réunit deux fois par mois. Un membre absent ne peut se faire représenter. La composition du Comité Exécutif est définie par le Directeur général, qui le préside.

## Table des sigles

### Organismes

AFNOR	Agence Française de Normalisation
BNM	Bureau National de Métrologie
CEA	Commissariat à l'Énergie Atomique
CETEC	Centre Technique de l'Emballage et du Conditionnement
CNAM	Conservatoire Nationale des Arts et Métiers
DGRST	Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technique
GLEM	Groupement des Laboratoires d'Essais des Matériels de technique
médicale	
GMED	Groupement pour l'Évaluation des Dispositifs Médicaux
INM	Institut National de Métrologie
LCIE	Laboratoire Central des Industries Électriques
LCM	Laboratoire Commun de Métrologie (LNE/CNAM)

### Statut

EPIC	Établissement Public à caractère Industriel et Commercial
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
SAS	Société par Actions Simplifiées

### Administration du LNE

BQS	Bureau Qualité Statistique
CETEC	Centre Technique de l'Emballage et Conditionnement
COMEX	Comité Exécutif
CFD	Centre de Formation et de Documentation (ex : SDF)
DAG	Direction Administration et Gestion
DDC	Direction du Développement et de de la Certification (ex : DDP)
DDP	Direction Développement et Promotion
DE	Direction des Essais
DFC	Direction Finance et Comptabilité
DG	Direction générale ; Directeur général
DREIT	Direction ingénierie et Réalisation des Équipements Informatiques et
Techniques	
DRT	Direction des Ressources Techniques (ex : DT)
DSFC	Directeur des Services Financiers et Comptables
DT	Direction Technique
SATI	Service d'Assistance Technique pour l'Internationale (ex : SCTE)
SC	Service Certification
SCCT	Service Certification et Conformité Technique (ex : SC et SATI)

SCTE	Service Conformité Technique à l'Exportation
SDF	Service Documentation Formation
SER	Service Études et Réalisation
SERET	Service Études et Réalisation d'Équipements Techniques (ex : SER)
SGCI	Service Gestion Contrat Investissement
SG	Secrétariat Général
SGT	Service de Gestion de l'activité Technique
SIBE	Service Informatique Bureautique et Électronique
SID	Service Ingénierie et Développement
SIES	Service Informatique Électronique et Statistique
SME	Service Maintenance et Exploitation
SMG	Service des Moyens Généraux
SMPAC	Service Marketing, Promotion et Action Commerciale
SP	Service du Personnel
SPDC	Service Promotion – Diffusion des Connaissances
SDF	Service Documentation Formation
ST	Secrétariat Technique
SRED	Service Relations Extérieures et du Développement
SRH	Service des Ressources Humaines (ex : SP)

## Historique de la conservation

Les archives de la Direction générale ont été constituées par versements successifs dès les années 80. Il est possible qu'une partie des versements les plus anciens ont fait l'objet d'éliminations non contrôlés par les services producteurs. Un premier inventaire succinct des archives du LNE a été rédigé en 1982.

À partir de 1999, les archives de la Direction générale sont prises en charge directement par les archivistes du LNE suivant le principe du versement en continu (cotation W). En raison du manque d'espace de stockage, des versements de la Direction générale ont été transférés chez le prestataire d'archivage du LNE, en attente de leur archivage historique.

Les versements les plus anciens, non cotés en W, étaient conservés dans les locaux de la salle de Bibliothèque sur le site de Paris. Ils ont été transférés sur le site de Trappes en juillet 2018, suite au déménagement du service Archives.

Le fonds des archives de la Direction générale relatif à la période de 1970 à 1999 a été constitué à partir des versements antérieurs à la cotation en W, ainsi qu'avec le traitement complet ou partiel de plusieurs versements cotés en W. Ces derniers ont été rapatriés depuis le prestataire d'archivage.

## Évaluation, tris et éliminations

Le traitement du fonds a été effectué de février à août 2022. Un récolement sommaire des archives non cotées en W avait été réalisé en 2018. Les dossiers ont été revérifiés et analysés au cours du traitement.

Pendant le contrôle, les doublons et les brouillons ont été éliminés, ainsi que tous les documents sans valeur probante ou historique (documentation extérieure, documents reçus

pour information par d'autres services du LNE, etc). Les dossiers de relations avec des organismes extérieurs sans représentation officielle du LNE et sans lien directe avec les activités du laboratoire n'ont pas été conservés. Il en a été de même avec les dossiers en relation avec le CNAM après la création de l'EPIC en 1978, à l'exception de ceux ayant un intérêt historique.

Initialement, les fonds de la Direction générale et du Secrétariat général conservés sur Trappes devaient être traités conjointement et représentaient 87 ml. Devant l'ampleur du volume des archives à traiter, un simple contrôle partiel du fonds du Secrétariat général a été réalisé et permis d'éliminer un certain nombre de dossiers en doublons avec le fonds de la Direction générale, notamment les dossiers relatifs aux réunions du Conseil d'Administration. 13,2 ml de dossiers du Secrétariat général, en partie récolés, sont encore en attente de traitement.

Au final, le contrôle du fonds de la Direction générale a permis de récoler l'équivalent de 53 ml. S'ajoutent 7 ml de versements rapatriés depuis le centre de stockage du prestataire d'archivage. 25,2 ml ont été reclassés et reconditionnés pour le présent versement, soit 84 cartons dimab. En comptant les dossiers en doublons du Secrétariat général, 9,4 m d'archives ont été éliminés.

### **Mode de classement**

Le fonds constitué représente plusieurs séries de dossiers sériels. Il a été classé par type de dossiers selon le plan de classement suivant :

1. Conseil d'Administration
2. Comité Financier
3. Conseil de Direction, Comité de Direction, Conseil du Laboratoire, colloque des chefs de départements
4. Comité Exécutif
5. Directives, notes de service, notes d'organisation, décisions
6. Chronos du Directeur général

Chaque sous-série de dossiers est elle-même classée par ordre chronologique des documents.

Les dossiers relèvent essentiellement des années 1978 à 1999, correspondant aux premiers temps de l'EPIC. Cependant, des registres de notes de services, notes d'organisation et décisions du LNE constitués pour les années de 1970 à 1978 ont également été intégrés au versement, afin d'éviter l'éclatement des collections de ces types de documents.

### **Accroissement**

Le fonds présent est clos. Cependant, il reste encore des dossiers de la Direction générale pour la période de 1978 à 1999 conservés aux Archives du LNE, notamment des dossiers de relations avec les pouvoirs publics et d'autres organismes extérieurs. Ils feront l'objet d'un versement ultérieur pour complément.

Par ailleurs, les dossiers de la Direction générale de la période antérieure à la création de l'EPIC, lorsque le LNE était rattaché au CNAM, feront également l'objet d'un autre versement au SAEF.



## Présentation du contenu

### 1) Réunions des organes de décision du LNE

Les **dossiers relatifs aux séances du Conseil d'Administration du LNE** comprennent les typologies suivantes :

- Registres des procès-verbaux. Ces registres contiennent les procès-verbaux des Conseils d'Administration approuvés. Ils peuvent aussi contenir, comme pièces annexes, des rapports au Conseil ou des notes sur les objectifs du LNE.

- Les dossiers de séance. Selon l'ordre du jour, ils sont composés du compte rendu de séance du précédent Conseil, de compte rendu du Comité financier et ses pièces annexes (projet d'Etat prévisionnel des recettes et dépenses (EPRD), décision modificative au budget, compte financier, rapport de présentation du compte financier par l'agent comptable), de projets d'orientations, de bilans sociaux, de rapports d'activités annuels, de dossiers thématiques, etc.

- Registres des présences. Ils indiquent la composition des membres à chaque Conseil d'Administration, ceux présents, excusés, démissionnaires ou remplaçants. Les Conseils reportés sont mentionnés.

- Résolutions. Les décisions prises lors des conseils d'administration sont appelées résolutions. Elles sont signées par le président du Conseil d'Administration.

- Les orientations, aussi appelées « orientations stratégiques », définissent la stratégie de l'établissement pour l'année civile en cours ou celle à venir. Les projets d'orientations sont validés lors des Conseils d'Administration par un vote des membres. À partir de l'année 1999, les orientations du LNE définissent la stratégie de l'établissement pour une période pluriannuelle, plutôt que pour une période couvrant une seule année civile.

- Pouvoirs. Lorsqu'un membre ne peut assister à une séance ou comité, il peut choisir d'être représenté par une autre personne. Il lui délègue alors son pouvoir de vote.

Les **dossiers de séances du Comité Financier** comprennent généralement les documents suivants : listes de présences, comptes financiers, rapport de présentation du compte financier par l'Agent comptable, procès-verbaux de séances, états prévisionnels des recettes et dépenses (EPRD), décisions modificatives à l'EPRD. Les comptes rendus du Comité sont généralement présents dans les dossiers de séance du Conseil d'Administration, mais ce n'est pas toujours le cas.

La tenue de chaque réunion des **autres organes de décision du LNE** (Conseil de Direction, Comité de Direction, Conseil du Laboratoire, colloque des chefs de départements et Comité Exécutif) est formalisée par la rédaction d'un compte rendu, qui précise l'ordre du jour et les sujets abordés au cours de la séance.

### 2) Notes de services, notes d'organisation et décisions

Les **notes de service** communiquent les informations ou les décisions officielles de l'établissement aux salariés. Elles portent sur des sujets d'ordre général ou des dispositions plus ponctuelles, comme par exemples, les délégations de signature du Directeur général ou les intérim. Les notes de services sont numérotées par ordre chronologique.

Les notes de services peuvent avoir pour nom « notes d'information », « notes au personnel » ou « notes aux chefs de département ». Pour les années 1970 à 1976, leur numérotation chronologique peut être mélangée avec celles des directives et des décisions émises par la Direction générale.

Les **notes d'organisation** renseignent le personnel sur l'organisation détaillée des services et directions ou sur certaines modalités de fonctionnement interne du laboratoire. Elles proviennent du Directeur général ou de ses délégataires. Elles sont numérotées par ordre chronologique et par année.

Les **décisions** sont des dispositions signées par le Directeur général. Aussi appelées « **directives** » (notamment de 1970 à 1972), elles portent, comme les notes de services, sur des sujets d'ordre général ou plus ponctuels, comme par exemples, l'organisation des services ou l'affectation du personnel. Elles sont numérotées par ordre chronologique et par année.

Les notes de service, notes d'organisation et décisions sont diffusées soit à l'ensemble de l'établissement soit uniquement aux départements, services ou unités concernés.

### 3) Chrono du Directeur général

Le **chrono départ** regroupe la correspondance envoyée par le Directeur général ou un de ses délégataires. Pour l'essentiel, le chrono contient des courriers adressés à des personnes extérieures à l'établissement, ainsi que leurs annexes éventuelles. Cependant, il peut aussi s'agir de notes internes. Les documents sont numérotés par ordre chronologique, en en-tête imprimé ou sous forme manuscrite.

### Sources complémentaires

En complément de ce versement, le lecteur pourra consulter les fonds d'archives du Ministère chargé de l'Industrie ou du BNM conservés aux Archives Nationales ou au SAEF, ainsi que les fonds d'archives du CNAM, conservés au service d'archives du CNAM.

### Instruments de recherche

PH 218/17 : répertoire numérique du fonds du BNM (1968-2005).

### Bibliographie

Rapports d'activité du LNE de 1975 à 2000.

Bulletin d'information LNE *Performance* de 1986 à 1999.

Plaquette LNE *Un siècle déjà*, Laboratoire National d'Essais, Paris, Editions Tagaro, 2001.

PETITGIRARD Loïc, *Le Cnam et la Métrologie nationale depuis les Trente Glorieuses*, France, Cahiers d'histoire du Cnam, vol. 3 (1), 2015. HAL Id : halshs-01843676

### **Indexation**

Industrie ; consommation ; opérateur de l'État ; laboratoire d'essais ; essais techniques ; contrôle légal ; recherche scientifique ; métrologie ; étalonnage ; assistance technique ; expertise technique ; certification ; organisme certificateur ; coopération internationale ; formation professionnelle

**B-0081636/1 - B-0081669/1**

Conseil d'Administration.

1978-2000

**B-0081636/1 - B-0081639/2**

Procès-verbaux de séances : registres.

1978-2000

**B-0081636/1**

Septembre-novembre 1978

**B-0081636/2**

Novembre 1978 – avril 1980

**B-0081637/1**

Avril 1980 – novembre 1982

**B-0081637/2**

Novembre 1982 – novembre 1986

**B-0081638/1**

Mai 1987 – décembre 1990

**B-0081638/2**

Décembre 1990 – mai 1994

**B-0081639/1**

Mai 1994 – mars 1997

**B-0081639/2**

Mai 1997 – septembre 2000

**B-0081640/1 - B-0081667/4**

Dossiers de séances : convocations, listes de présence, documents préparatoires, ordres du jour, comptes rendus de séances, comptes rendus de Comités Financiers, bilans sociaux, rapports d'activités, projets de résolutions, dossiers thématiques.

1978-1999

**B-0081640/1**

Séance n°1 du 29 septembre 1978 : allocution du Ministre de l'Industrie André Giraud, dossier de presse.

1978

**B-0081640/2**

Séance n°2 du 8 novembre 1978

1978

**B-0081640/3**

Séance n°3 du 29 novembre 1978

1978

**B-0081641/1**

Séance n°4 du 1er février 1979

1979

**B-0081641/2**

Séance n°5 du 19 avril 1979

1979

**B-0081641/3**

Séance n°6 du 13 juillet 1979

1979

**B-0081642/1**

Séance n°7 du 4 octobre 1979

1979

**B-0081642/2**

Séance n°8 du 22 novembre 1979

	1979
<b>B-0081642/3</b> Séance n°9 du 4 janvier 1980	
	1980
<b>B-0081642/4</b> Séance n°10 du 28 avril 1980	
	1980
<b>B-0081643/1</b> Séance n°11 du 28 juillet 1980	
	1980
<b>B-0081643/2</b> Séance n°12 du 27 novembre 1980	
	1980
<b>B-0081644/1</b> Séance n°13 du 30 avril 1981	
	1981
<b>B-0081644/2</b> Séance n°14 du 30 juin 1981	
	1981
<b>B-0081645/1</b> Séance n°15 du 11 janvier 1982	
	1982
<b>B-0081645/2</b> Séance n°16 du 4 mai 1982	
	1982
<b>B-0081646/1</b> Séance n°17 du 29 juin 1982	
	1982
<b>B-0081646/2</b> Séance n°18 du 23 novembre 1982	
	1982
<b>B-0081647/1</b> Séance n°19 du 17 mai 1983	
	1983
<b>B-0081647/2</b> Séance n°20 du 28 juin 1983	
	1983
<b>B-0081647/3</b> Séance n°21 du 29 novembre 1983	
	1983
<b>B-0081647/4</b> Séance n°22 du 26 mars 1984	
	1984
<b>B-0081647/5</b> Séance n°23 du 3 mai 1984	
	1984
<b>B-0081648/1</b> Séance n°24 du 21 mai 1984	
	1984
<b>B-0081648/2</b> Séance n°25 du 23 juillet 1984	

	1984
<b>B-0081649/1</b>	
Séance n°26 du 17 septembre 1984	
	1984
<b>B-0081649/2</b>	
Séance n°27 du 29 novembre 1984	
	1984
<b>B-0081650/1</b>	
Séance n°28 du 14 mai 1985	
	1985
<b>B-0081650/2</b>	
Séance n°29 du 26 juin 1985	
	1985
<b>B-0081651/1</b>	
Séance n°30 du 27 novembre 1985	
	1985
<b>B-0081651/2</b>	
Séance n°31 du 16 juin 1986	
	1986
<b>B-0081652/1</b>	
Séance n°32 du 12 septembre 1986	
	1986
<b>B-0081652/2</b>	
Séance n°33 du 26 novembre 1986	
	1986
<b>B-0081652/3</b>	
Séance n°34 du 26 mai 1987	
	1987
<b>B-0081653/1</b>	
Séance n°35 du 29 juin 1987	
	1987
<b>B-0081653/2</b>	
Séance n°36 du 11 septembre 1987	
	1987
<b>B-0081653/3</b>	
Séance n°37 du 18 décembre 1987 : dossier de renouvellement du président et du vice-président du Conseil d'Administration.	
	1987
<b>B-0081653/4</b>	
Séance n°38 du 6 mai 1988	
	1988
<b>B-0081654/1</b>	
Séance n°39 du 26 septembre 1988	
	1988
<b>B-0081654/2</b>	
Séance n°40 du 2 décembre 1988	
	1988
<b>B-0081654/3</b>	
Séance n°41 du 3 mars 1989	
	1989

<b>B-0081654/4</b>	Séance n°42 du 9 juin 1989	1989
<b>B-0081655/1</b>	Séance n°43 du 8 septembre 1989	1989
<b>B-0081655/2</b>	Séance n°44 du 5 octobre 1989	1989
<b>B-0081655/3</b>	Séance n°45 du 15 décembre 1989	1989
<b>B-0081656/1</b>	Séance n°46 du 4 mai 1990	1990
<b>B-0081656/2</b>	Séance n°47 du 21 septembre 1990	1990
<b>B-0081656/3</b>	Séance n°48 du 7 décembre 1990	1990
<b>B-0081657/1</b>	Séance n°49 du 22 mars 1991	1991
<b>B-0081657/2</b>	Séance n°50 du 5 mai 1991	1991
<b>B-0081657/3</b>	Séance n°51 du 20 septembre 1991	1991
<b>B-0081658/1</b>	Séance n°52 du 13 décembre 1991, reportée au 7 janvier 1992	1991-1992
<b>B-0081658/2</b>	Séance n°53 du 15 mai 1992	1992
<b>B-0081658/3</b>	Séance n°54 du 25 septembre 1992	1992
<b>B-0081659/1</b>	Séance n°55 du 4 décembre 1992, reportée au 21 décembre	1992
<b>B-0081659/2</b>	Séance n°56 du 12 mars 1993	1993
<b>B-0081659/3</b>	Séance n°57 du 6 mai 1993	1993
<b>B-0081660/1</b>	Séance n°58 du 22 septembre 1993	1993

<b>B-0081660/2</b>	Séance n°59 du 23 décembre 1993, reportée à la séance n°60 du 14 janvier 1994	1993-1994
<b>B-0081660/3</b>	Séance n°61 du 6 mai 1994	1994
<b>B-0081661/1</b>	Séance n°62 du 6 janvier 1995 : dossier de renouvellement du Conseil d'Administration.	1995
<b>B-0081661/2</b>	Séance n°63 du 24 mars 1995	1995
<b>B-0081662/1</b>	Séance n°64 du 5 mai 1995	1995
<b>B-0081662/2</b>	Séance n°65 du 22 septembre 1995	1995
<b>B-0081663/1</b>	Séance n°66 du 8 décembre 1995	1995
<b>B-0081663/2</b>	Séance n°67 du 9 mai 1996	1996
<b>B-0081664/1</b>	Séance n°68 du 29 septembre 1996	1996
<b>B-0081664/2</b>	Séance n°69 du 12 décembre 1996	1996
<b>B-0081664/3</b>	Séance n°70 du 17 mars 1997	1997
<b>B-0081665/1</b>	Séance n°71 du 15 mai 1997	1997
<b>B-0081665/2</b>	Séance n°72 du 24 septembre 1997	1997
<b>B-0081665/3</b>	Séance n°73 du 11 décembre 1997	1997
<b>B-0081666/1</b>	Séance n°74 du 14 mai 1998	1997
<b>B-0081666/2</b>	Séance n°75 du 24 septembre 1998	1998



<b>B-0081667/1</b>	Séance n°76 du 10 décembre 1998	1998
<b>B-0081667/2</b>	Séance n°77 du 12 mai 1999	1999
<b>B-0081667/3</b>	Séance n°78 du 23 septembre 1999	1999
<b>B-0081667/4</b>	Séance n°79 du 9 décembre 1999	1999
<b>B-0081668/1 - B-0081668/3</b>	Registre des présences.	1978-2000
<b>B-0081668/1</b>	Présences aux séances du 29 septembre 1978 au 26 juin 1985	1978-1985
<b>B-0081668/2</b>	Présences aux séances du 27 novembre 1985 au 6 mai 1993	1985-1993
<b>B-0081668/3</b>	Présences aux séances du 22 septembre 1993 au 11 mai 2000	1993-2000
<b>B-0081668/4</b>	Résolutions.	1978-1992
<b>B-0081669/1</b>	Orientations annuelles votées. Orientations pour les années suivantes : 1982, 1983, 1985, 1986, 1987, 1988, 1989, 1990, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998, 1999, 1999-2002	1981-1999
<b>B-0081669/2</b>	Pouvoirs aux Conseils d'Administration et aux Comités Financiers.	1995-1999
<b>B-0081670/1 - B-0081680/1</b>	Comités Financiers. - Dossiers de séances : convocations, ordres du jour, listes de présences, comptes financiers, budget, rapport de présentation du compte financier par l'Agent comptable, procès-verbaux de séances, états prévisionnels des recettes et dépenses (EPRD), décisions modificatives à l'EPRD.	1978-1999
<b>B-0081670/1</b>	Comité Financier du 25 juillet 1978 ; Comité Financier n°01 du 21 septembre 1978.	1978
<b>B-0081670/2</b>	Comité Financier n°02 du 06 avril 1979 ; Comité Financier n°03 du 07 juin 1979 ; Comité Financier n°04 du 11 juillet 1979 ; Comité Financier n°05 du 25 septembre 1979 ; Comité Financier n°06 du 16 novembre 1979.	1979

**B-0081670/3**

Comité Financier du 11 mars 1980 ; Comité Financier du 15 avril 1980 ; Comité Financier du 13 juin 1980 ; Comité Financier du 04 novembre 1980.

1980

**B-0081671/1**

Comité Financier n°01/81 du 16 avril 1981 ; Comité Financier n°02/81 du 22 décembre 1981.

1981

**B-0081671/2**

Comité Financier n°01/82 du 23 avril 1982 ; Comité Financier n°02/82 du 04 novembre 1982.

1982

**B-0081672/1**

Comité Financier n°01/83 du 29 avril 1983 ; Comité Financier n°02/83 du 10 octobre 1983 ; Comité Financier n°03/83 du 10 novembre 1983.

1983

**B-0081672/2**

Comité Financier n°01/84 du 20 avril 1984 ; Comité Financier n°02/84 du 12 novembre 1984.

1984

**B-0081672/3**

Comité Financier n°01/85 du 29 avril 1985 ; Comité Financier n°02/85 du 05 juin 1985 ; Comité Financier n°03/85 du 13 novembre 1985.

1985

**B-0081673/1**

Comité Financier n°01/86 du 25 avril 1986 ; Comité Financier n°02/86 du 03 septembre 1986 ; Comité Financier n°03/86 du 14 novembre 1986.

1986

**B-0081673/2**

Comité Financier n°01/87 du 09 décembre 1987 ; Comité Financier n°02/87 du 07-11 septembre 1987 ; Comité Financier n°03/87 du 22 avril 1987.

1987

**B-0081674/1**

Comité Financier du 22 avril 1988 ; Comité Financier du 09 septembre 1988 ; Comité Financier du 18 novembre 1988.

1988

**B-0081675/1**

Comité Financier du 15 février 1989 ; Comité Financier du 28 avril 1989 ; Comité Financier du 08 septembre 1989 ; Comité Financier du 1er décembre 1989.

1989

**B-0081675/2**

Comité Financier du 23 avril 1990 ; Comité Financier du 14 septembre 1990 ; Comité Financier du 16 novembre 1990.

1990

**B-0081676/1**

Comité Financier du 11 mars 1991 ; Comité Financier du 17 mai 1991 ; Comité Financier du 06 septembre 1991 ; Comité Financier du 29 novembre 1991.

1991

**B-0081676/2**

Comité Financier du 29 avril 1992 ; Comité Financier du 11 septembre 1992 ; Comité Financier du 13 novembre 1992.

	1992
<b>B-0081677/1</b>	
Comité Financier du 03 mars 1993 ; Comité Financier du 22 avril 1993 ; Comité Financier du 08 septembre 1993 ; Comité Financier du 19 novembre 1993.	
	1993
<b>B-0081677/2</b>	
Comité Financier du 20 avril 1994 ; Comité Financier du 08 septembre 1994 ; Comité Financier du 17 novembre 1994.	
	1994
<b>B-0081678/1</b>	
Comité Financier du 13 mars 1995 ; Comité Financier du 27 avril 1995 ; Comité Financier du 06 septembre 1995 ; Comité Financier du 20 novembre 1995.	
	1995
<b>B-0081678/2</b>	
Comité Financier du 23 avril 1996 ; Comité Financier du 06 septembre 1996 ; Comité Financier du 21 novembre 1996.	
	1996
<b>B-0081679/1</b>	
Comité Financier du 23 avril 1997 ; Comité Financier du 08 septembre 1997 ; Comité Financier du 27 novembre 1997.	
	1997
<b>B-0081679/2</b>	
Comité Financier du 24 avril 1998 ; Comité Financier du 08 septembre 1998 ; Comité Financier du 23 novembre 1998.	
	1998
<b>B-0081680/1</b>	
Comité Financier du 20 avril 1999 ; Comité Financier du 6 septembre 1999 ; Comité Financier du 25 novembre 1999.	
	1999
<b>B-0081680/2 - B-0081683/1</b>	
Conseil de Direction, Comité de Direction, Comité de Laboratoire et colloque des chefs de départements : comptes rendus de réunions.	
	1978-1999
<b>B-0081680/2</b>	
Conseil de Direction CNAM/LNE du 13 janvier au 31 mars 1978, Conseil de Direction LNE avril-décembre 1978, Conseil de Direction et Comité de Direction LNE, années 1979-1982, Colloque des chefs de départements du 14 juin 1979, Conseil du Laboratoire du 12 décembre 1980.	
	1978-1992
<b>B-0081681/1</b>	
Comité de Direction.	
	1983-1988
<b>B-0081681/2 – B-0081683/1</b>	
Conseil de Direction.	
	1989-1999
<b>B-0081681/2</b>	
1989-1991	
<b>B-0081682/1</b>	
1994	
<b>B-0081682/2</b>	
1995-1996	

**B-0081683/1**

1997-1999

**B-0081683/2 - B-0081684/1**

Comité Exécutif : comptes rendus de réunions.

1989-1999

**B-0081683/2**

1989-1996

**B-0081684/1**

1997-1999

**B-0081685/1 - B-0081694/1**

Directives, notes de services, notes d'organisation et décisions.

1970-1999

**B-0081685/1 - B-0081685/2**

Registres des directives, décisions et notes de services.

Les documents peuvent aussi être désignés comme « notes au personnel » ou « notes d'information ».

1970-1976

**B-0081685/1**

Registre 1970, n°001 à 038 ; registre 1971, n°039 à 143 ; registre 1972, n°144 à 238.

1970-1972

**B-0081685/2**

Registre 1974, n°062 à 101 ; registre 1975, n°105 à 150 ; registre 1976 (janvier-mars), n°152 à 160.

1974-1976

**B-0081686/1**

Notes de service hors registre.

1970-1971, 1975-1976, 1986-1989

**B-0081686/2 - B-0081694/1**

Notes d'organisation et décisions.

1978-1999

**B-0081686/2**

Listes des notes d'organisation : classement thématique, années 1978-1990 ; classement numérique, années 1994-1997. Listes des notes d'organisation et décisions à diffusion générale : 11 janvier au 29 octobre 1998 ; 03 juin au 21 décembre 1999.

1978-1999

**B-0081686/3 - B-0081688/2**

Notes d'organisation.

1978-1999

**B-0081686/3**

1978-1985

**B-0081687/1**

1986-1994

**B-0081688/1**

1995-1998

**B-0081688/2**

1999

**B-0081689/1 - B-0081694/1**

Décisions.

1978-1999

**B-0081689/1**

1970-1976

**B-0081689/2**

1977-1979

**B-0081690/1**

1980-1983

**B-0081691/1**

1984-1986

**B-0081692/1**

1987-1990

**B-0081693/1**

1991-1995

**B-0081694/1**

1996-1999

**B-0081694/2 - B-0081746/2**

Chrono départ du Directeur général.

1978-1999

**B-0081694/2**

1978 - juin 1979

**B-0081695/1**

Juillet - décembre 1979

**B-0081696/1**

Janvier - décembre 1980

**B-0081697/1**

Janvier - mars 1981

**B-0081698/1**

Avril - juin 1981

**B-0081699/1**

Juillet - août 1981

**B-0081699/2**

Septembre - 13 octobre 1981

**B-0081700/1**

14-31 octobre 1981

**B-0081700/2**

Novembre - décembre 1981

**B-0081701/1**

Janvier - février 1982

**B-0081701/2**

Mars 1982

**B-0081702/1**

Avril 1982

**B-0081702/2**

Mai 1982

**B-0081703/1**

Juin 1982

**B-0081704/1**

Juillet 1982

**B-0081705/1**

Août-octobre 1982

**B-0081705/2**

Novembre 1982

**B-0081706/1**

Décembre 1982

**B-0081706/2**

Janvier-février 1983

**B-0081707/1**

Mars 1983

**B-0081708/1**

Avril-mai 1983

**B-0081709/1**

Juin-juillet 1983

**B-0081709/2**

Août-septembre 1983

**B-0081710/1**

Octobre-décembre 1983

**B-0081711/1**

Janvier-février 1984

**B-0081712/1**

Mars 1984

**B-0081712/2**

Avril-mai 1984

**B-0081713/1**

Juin 1984

**B-0081713/2**

Juillet 1984

**B-0081714/1**

Août-septembre 1984

**B-0081714/2**

Octobre 1984

**B-0081715/1**

Novembre-décembre 1984

**B-0081715/2**

Janvier-février 1985

**B-0081716/1**

Mars 1985

**B-0081716/2**

Avril 1985

**B-0081717/1**

Mai 1985

**B-0081718/1**

Juin-juillet 1985

**B-0081718/2**

Août 1985

**B-0081719/1**

Septembre 1985

**B-0081719/2**

Octobre-décembre 1985

**B-0081720/1**

Janvier 1986

**B-0081720/2**

Février-mars 1986

**B-0081721/1**

Avril-mai 1986

**B-0081721/2**

Juin-juillet 1986

**B-0081722/1**

Août-septembre 1986

**B-0081722/2**

Octobre-décembre 1986

**B-0081723/1**

Janvier-mars 1987

**B-0081724/1**

Avril-juin 1987

**B-0081725/1**

Juillet-septembre 1987

**B-0081725/2**

Octobre-novembre 1987

**B-0081726/1**

Janvier-mars 1988

**B-0081726/2**

Avril-juin 1988

**B-0081727/1**

Juillet-septembre 1988

**B-0081727/2**

Octobre-novembre 1988

**B-0081728/1**

Janvier-mars 1989

**B-0081728/2**

Avril-juin 1989

**B-0081729/1**

Juillet-septembre 1989

**B-0081729/2**

Octobre-décembre 1989

**B-0081730/1**

Janvier-février 1990

**B-0081730/2**

Mars-mai 1990

**B-0081731/1**

Juin-juillet 1990

**B-0081731/2**

Août-décembre 1990

**B-0081732/1**

Janvier-mai 1991

**B-0081733/1**

Juin-décembre 1991

**B-0081734/1**

Janvier-juin 1992

**B-0081734/2**

Juillet-décembre 1992

**B-0081735/1**

Janvier-juin 1993

**B-0081735/2**

Juillet-décembre 1993

**B-0081736/1**

Janvier-juin 1994

**B-0081737/1**

Juillet-décembre 1994

**B-0081738/1**

1er janvier – 14 mars 1995

**B-0081739/1**

20 mars – 10 août 1995

**B-0081740/1**

10 août - 29 décembre 1995

**B-0081741/1**

Janvier-juillet 1996

**B-0081742/1**

Août-décembre 1996

**B-0081743/1**

Janvier-juin 1997

**B-0081743/2**

Juillet-décembre 1997

**B-0081744/1**

Janvier-juin 1998

**B-0081745/1**

Juillet-décembre 1998

**B-0081746/1**

Janvier-juin 1999

**B-0081746/2**

Juillet-décembre 1999